

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2008

(20 h 00)

convocations remises le 02.04.2008

Etaient présents : MM. THOMAS RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON MMES ADAM BOUJU FOUBERT LBOUC MM. DELAUNAY GRAND GUILLOUARD LEBRETON PICHEREAU RINGUENET-PECATE TRETON

## 1/ FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2008

A l'unanimité, les membres ont décidé de ne pas changer les taux d'imposition 2008

<u>Nature de la Taxe</u>	<u>TAUX 2008</u>
Taxe Habitation	<b>12,18</b>
Taxe foncière propriété bâtie	<b>21,22</b>
Taxe foncière propriété non bâtie	<b>39,30</b>

## 2/ AUGMENTATION DES TARIFS COMMUNAUX

<u>Nature de l'occupation</u>	<u>Tarif 2007</u>	<u>Tarif 2008</u>
Repas (1 jour) commune	126	<b>132</b>
Repas (1 jour) hors commune	152	<b>160</b>
Repas (2 jours) commune	152	<b>160</b>
Repas (2 jours) hors commune	178	<b>187</b>
Mariage (3 jours) commune	200	<b>210</b>
Mariage (3 jours) hors commune	250	<b>263</b>
Assemblée générale	64	<b>67</b>
Vin d'honneur (10 heures)	42	<b>44</b>
Frais de chauffage (1 ou 2 jours)	22	<b>25</b>
Frais de chauffage (3 jours)	44	<b>49</b>

<u>DESIGNATION</u>	<u>2000</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>
	<u>2001</u>		<u>2005</u>			
	<u>2002</u>					
De 0 à 25m3	0,61	0,67	0,70	0,74	0,78	<b>0,82</b>
De 26 à 50 m3	0,49	0,54	0,57	0,60	0,63	<b>0,66</b>
De 51 à 100 m3 (au-delà avant 2 <sup>nd</sup> semestre 2004)	0,41	0,45	0,47	0,50	0,53	<b>0,55</b>
Au-delà de 100 m3 (depuis le 2 <sup>nd</sup> semestre 2004)			0,45	0,48	0,50	<b>0,50</b>
Abonnement annuel eaux	45,74	48,00	48,00	50,00	52,50	<b>55,00</b>
Abonnement annuel assainissement	25,92	25,92	25,92	25,92	25,92	<b>25,92</b>
Tarif particulier au m3	0,37	0,40	0,40	0,40	0,40	<b>0,40</b>
Tarif exploitant agricole au m3	0,18	0,20	0,20	0,20	0,20	<b>0,20</b>

### **3/ DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ELECTRICITE ET LE GAZ (S.I.E.G) DE PRE-EN-PAIL ET ADHESION AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL POUR L'ELECTRICITE ET LE GAZ DE LA MAYENNE (S.D.E.G.M)**

Le S.I.E.G de Pré-En-Pail doit disparaître dans le courant de l'année et chaque commune doit se prononcer sur l'attribution de la compétence d'électrification, soit 2 choix :

- soit la confier à la Communauté de Communes des Avaloirs,
- soit directement au S.D.E.G.M

Les membres du Conseil Municipal, décident d'adhérer au S.D.E.G.M

### **FINANCEMENT DES TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUE**

Depuis cette année les travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques ne sont plus considérés comme des travaux d'investissement mais des travaux de fonctionnement – ils doivent donc être financés en fonctionnement et sans recours à l'emprunt (le recours à l'emprunt n'étant possible que pour les travaux d'investissement). Devant ce fait le S.D.E.G.M se propose de contracter pour l'ensemble des communes un emprunt à un taux de 4,45% (taux TEC 10). Les communes pourraient alors étaler leur dépense sur plusieurs années.

Pour Lignières-Orgères, il est proposé les modalités suivantes :

Coût estimatif d'effacement des réseaux : 45.572,80 €

<b><u>Modalités</u></b>	<b><u>Estimation annuité</u></b>	<b><u>Coût total estimé</u></b>
<b>Versement en capital à l'issue des travaux (+ 4% maîtrise d'œuvre)</b>	47.395,71	47.395,71
<b>Acquittement sous forme d'annuités sur 5 ans</b>	10.781,31	53.906,55
<b>Acquittement sous forme d'annuités sur 10 ans</b>	5.975,10	59.571,00
<b>Acquittement sous forme d'annuités sur 15 ans</b>	4.398,04	65.970,60

La formule d'acquittement sous forme d'annuités sur 5 ans a été choisie

### **4/ AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2007 AUX BUDGETS PRIMITIFS 2008**

<b><u>BUDGET</u></b>	<b><u>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</u></b>	<b><u>REPRISE EN SECTION FONCTIONNEMENT</u></b>	<b><u>REPRISE EN SECTION INVESTISSEMENT</u></b>
<b><u>COMMUNE</u></b>	<b>144.332,14</b>	<b>18.269,63</b>	<b>126.062,51</b>
<b><u>SERVICE DES EAUX</u></b>	<b>28.251,55</b>	<b>14.251,55</b>	<b>14.000,00</b>
<b><u>SERVICE D'ASSAINISSEMENT</u></b>	<b>8.724,72</b>	<b>8.724,72</b>	
<b><u>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</u></b>	<b>695,65</b>	<b>695,65</b>	

## **5/ VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2008**

Il a été procédé au vote des budgets primitifs 2008 de la Commune, du Service des Eaux, du Service de l'Assainissement et du Centre Communal d'Action Sociale. Ces budgets ont tous été votés à l'unanimité.

## **6/ QUESTIONS DIVERSES**

### **a/ constitution de la commission communale des impôts directs :**

Le Directeur des services fiscaux nous demande, afin de constituer la commission communale des impôts directs, de lui fournir douze noms de personnes pour les commissaires titulaires et douze noms de personnes pour les commissaires suppléants.

Il a été proposé les personnes suivantes :

<b><u>COMMISSAIRES TITULAIRES</u></b>	<b><u>COMMISSAIRES SUPPLEANTS</u></b>
Chantal LEGENDRE	Daniel GRAND
Bernard LEMASSON	Carole FOUBERT
Thierry GUILLOUARD	Gabriel RIPEAUX
Daniel LEBRETON	Francine ADAM
Daniel HAREAU	Sabrina MALLET
François SALLES (hors commune)	Camille LEMEUNIER (hors commune)
Raymond LELIEVRE	Gilbert ERNOUX
Jean TRETON	Claude LOUPIL
Gabriel LEMASSON	Rémy RADIGUE
Alain NIBELLE	Christelle BŒUF
Robert DELAUNAY	Rémy LEMUET
Henri LEMAITRE	Jean-Pierre GERI

### **b/ Fermeture de l'Ecole N.D de Lourdes de Lignières-Orgères**

M. le Maire a donné lecture du courrier de l'Enseignement Catholique de la Mayenne qui l'informe de la fermeture, à la fin de l'année scolaire 2007-2008, de l'école privée.

### **c/ Locaux de l'Ecole Publique**

Les conseillers municipaux, membres du Conseil d'Ecole, ont donné le compte rendu du Conseil d'Ecole du 4 avril 2008.

La Commission des travaux se rendra sur place pour étudier tous les travaux nécessaires, notamment dans le local de la cantine où le nombre d'enfants la fréquentant est en constante augmentation.

Fait à Lignières-Orgères, le 10 avril 2008

Le Maire,

**Jean-Luc THOMAS**